

Image not found or type unknown



garantie constructeur 1 an

Par **bougro**, le 11/06/2012 à 12:36

bonjour, j'ai achete une machine a laver sur internet garantie 1 an, date d'achat 17.01.2012, elle vient de tomber en panne , j'ai appele le service apres vente qui me dit que le technicien reste a ma charge et que la garantie marche que sur les pieces. je voudrais qu'il me la rembourse mais se n'est possible que puis-faire merci de m'aider